Le Club de Paris efface presque toute la dette de la Côte d'Ivoire

30/06/2012 à 19h50

La Côte d'Ivoire a obtenu vendredi l'annulation de la quasi-totalité de sa dette par le Club de Paris, après l'avoir déjà vue allégée par le FMI et la Banque mondiale cette semaine.

Le Club de Paris, qui regroupe des créanciers publics, et le gouvernement de Côte d'Ivoire se sont entendus pour annuler la dette de ce pays à l'égard de cette institution à hauteur de 6,5 milliards de dollars. Ceci représente 99,5% de ce que devait la Côte d'Ivoire aux créanciers du Club de Paris, selon un communiqué.

L'annulation porte sur 1,77 milliard de dollars de dette dans le cadre de l'initiative de traitement de la dette renforcée (PPTE). Cette initiative a été lancée en 1996 afin d'aider les pays les plus pauvres et les plus endettés**, essentiellement africains**, à réduire la charge que le surendettement fait peser sur leur croissance économique. A cela s'ajoutent 4,72 milliards de dettes contractées sur une base bilatérale. (…)

Jeune Afrique